

Frédérique MARCEAU, CA71

# L'élevage **bovin viande**



# L'élevage bovin viande

---

## 2023 : Une année en **demi-teinte** sur les plans technique et économique

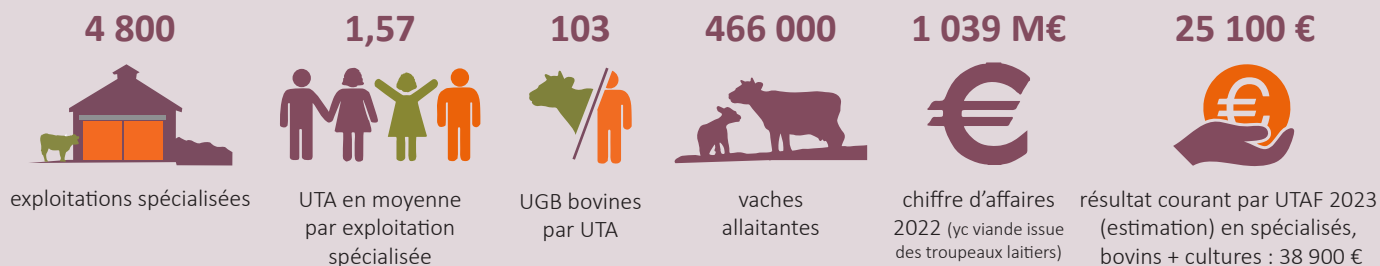
L'année 2023 est une année contrastée pour le secteur bovin viande. Sur le plan technique, les bons rendements en paille permettent aux éleveurs d'aborder l'hiver 2023 - 2024 sereinement. Cependant, les récoltes de fourrages sont hétérogènes en lien avec la météo capricieuse du mois de mai et la sécheresse estivale.

De plus, l'introduction de nouvelles maladies touchant les ruminants sur le territoire national (MHE et nouveau sérotype 8 de FCO) perturbent les mouvements d'animaux pour un certain nombre d'exploitations et peuvent altérer les résultats techniques et économiques. Sur le plan commercial, les marchés de la viande et du brouillard atteignent des prix inédits (+ 7 % par rapport à 2022 sur les vaches et les brouillards) ce qui permet de maintenir des produits intéressants. Toutefois, la hausse de certaines charges (aliments, engrais, fourniture pour fourrages, mécanisation), associée à la baisse des aides couplées bovines induite par la réforme de la PAC, pénalisent les résultats. Ils sont inférieurs à ceux connus en 2022 mais restent toutefois supérieurs à ceux d'avant 2021.



# ..... L'élevage bovin viande ..... .....

## Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2023 / Cerfrance



Valentine NAVEREAU, CA21

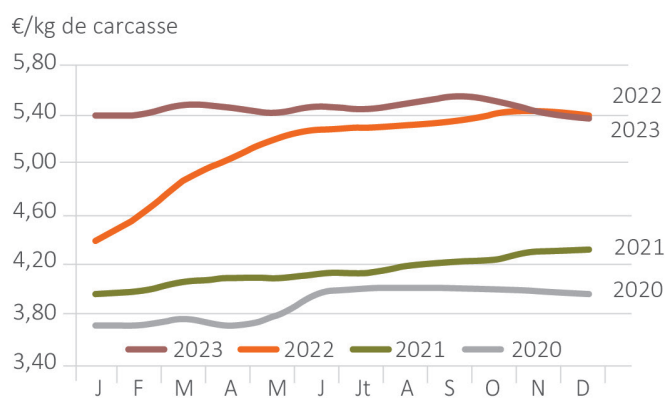
## L'aide couplée bovine 2023 : une réforme complexe et moins rémunératrice pour les éleveurs

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les aides couplées bovines (laitière et allaitante) ont fusionné pour donner naissance à une aide à l'UGB à deux niveaux. Bien que davantage de catégories d'animaux soient éligibles, cette réforme est globalement désavantageuse pour les éleveurs allaitants de la région pour lesquels le plafond d'animaux primables et le montant unitaire de l'aide sont diminués.

## Des marchés qui se maintiennent...

La baisse du nombre d'animaux disponibles sur les marchés permet le maintien des prix sur l'ensemble des catégories d'animaux finis en France. Par exemple, la vache R est commercialisée à 5,44 € / kg de carcasse en moyenne, soit + 6 % par rapport à 2022 (+ 25 % en 10 ans). De même, le jeune bovin U avoisine les 5,41 € / kg de carcasse, soit + 4 % par rapport à 2022 (+ 33 % en 10 ans).

### Cotation mensuelle des vaches conformées U

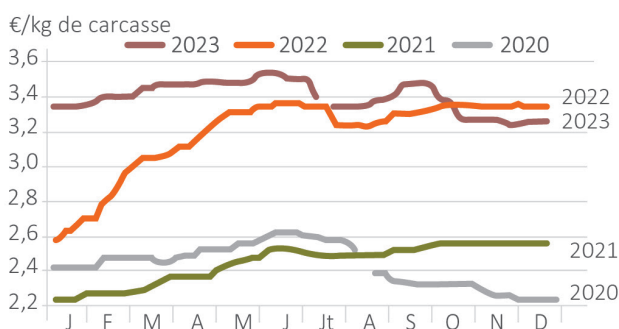


Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

## ...malgré la menace d'une crise sanitaire

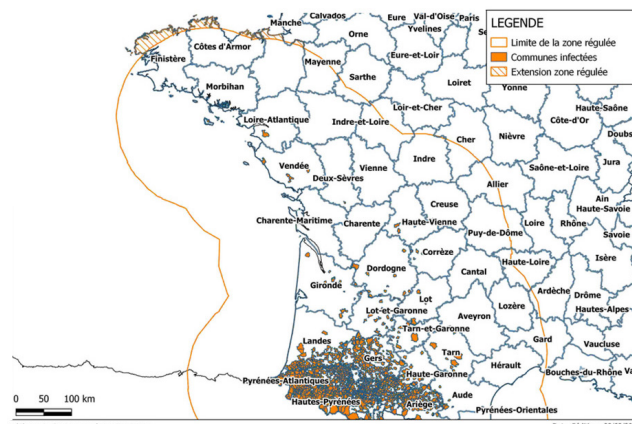
En septembre 2023, une nouvelle maladie affectant les ruminants fait son apparition sur le territoire français : la maladie hémorragique épizootique (MHE). Bien qu'aucun cas de MHE n'ait été détecté en Bourgogne-Franche-Comté, cette maladie émergente entraîne des perturbations sur le marché des brouards charolais en octobre (- 19 cts en trois semaines) et occasionne parfois des retards dans la sortie des animaux destinés à l'export. Toutefois, les marchés se stabilisent autour des prix de 2022, limitant ainsi les pertes pour les éleveurs.

### Cotation du brouard charolais U de 450 kg : à 3,19 € / kg vif, les brouards prennent 74 centimes par rapport à 2021 (+ 30 % / 2021)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

## Foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE)



Référentiel : © IGN Données : DGAL/ANSA

Source : Ministère de l'Agriculture



## Bovins viande (échantillon Cerfrance)

976 exploitations

+ 3 / 4 des élevages spécialisés :  
167 ha - 1,44 UTA dont 0,11 salarié - 97 vêlages

+ 2 / 3 des élevages ne produisent que du maigre

L'engraissement concerne surtout les femelles.

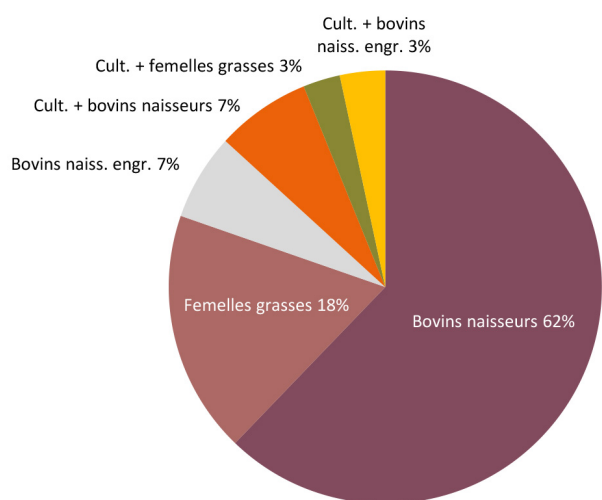
417 200 € capital d'exploitation / UTAF en 2023  
chez les spécialisés, 555 800 € chez les polyculteurs

25 100 € de résultat courant / UTAF 2023 pour les exploitations spécialisées, 38 900 € pour les polyculteurs-éleveurs



Valentine Navereau CA21

### Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés



Source : Cerfrance

### 2023 est l'année du resserrement du ciseau produits-charges

2021 et 2022 ont connu des prix de vente élevés et des charges encore basses. Ces conditions extraordinaires ont permis d'atteindre des niveaux de résultat courant importants par rapport aux années précédentes, où celui-ci était stable mais bas (autour de 20 000 € / UTAF pour les spécialisés).

En 2023, les hausses de charges se font sentir et concernent l'ensemble des postes, à l'exception des carburants et des achats d'aliments qui ont plutôt tendance à reculer. Les cotisations sociales augmentent en lien avec les bonnes années précédentes.

La stabilisation des cours de la viande à des niveaux jamais atteints ne compense que partiellement les augmentations de charges. Cette année, les charges progressent plus vite que les produits et les résultats se resserrent. En 2023, le résultat courant / UTAF dans les systèmes spécialisés s'élève à 25 100 € / UTAF, ce qui reste supérieur aux niveaux de résultat d'avant 2021.

### Après une année 2022 record, les résultats baissent mais restent nettement supérieurs à la moyenne décennale

Évolution des résultats courants, € / UTAF constants



Source : Cerfrance

### Les cultures pénalisent le revenu des éleveurs mixtes, contrairement aux deux années précédentes

Les prix de vente des cultures baissent de façon marquée en 2023 pour retrouver leur niveau d'avant 2021. Cela pénalise le produit céréalier des exploitations mixtes, qui n'est plus porté par l'effet prix des cultures. En parallèle, ces systèmes de polyculture-élevage sont aussi défavorisés par de fortes hausses de charges sur l'atelier culture, en particulier sur les engrais.

# ..... L'élevage bovin viande ..... .....

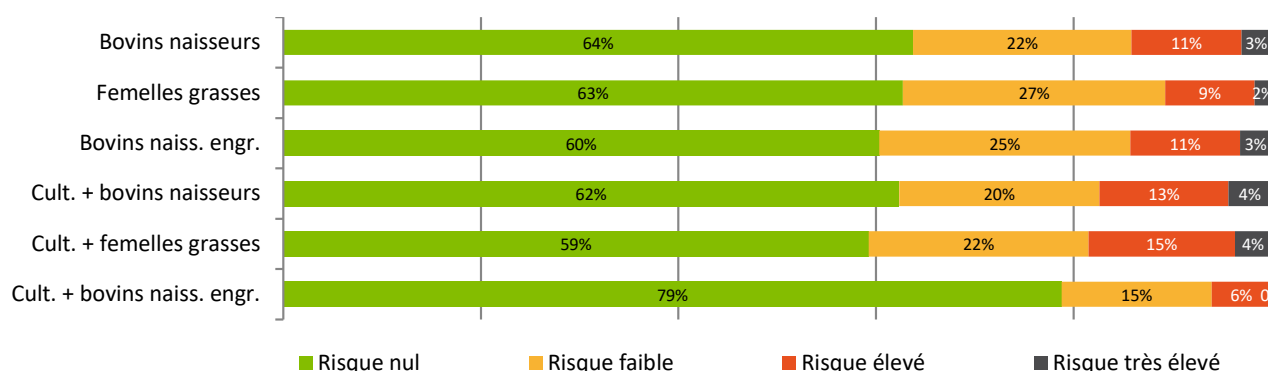
La baisse du produit culture est compensée, tout ou partie, par la hausse des prix de la viande. Par conséquent, les produits stagnent et les charges augmentent. Les résultats se réduisent et atteignent 38 900 € / UTAF. Ils restent toutefois supérieurs aux résultats des spécialisés (cf. graphique). Les situations financières se fragilisent légèrement mais restent assez solides par rapport aux années 2010.

En fonction du système, de 59 à 79 % des exploitations sont dans une situation financière très saine. Le système le plus fragile est celui associant cultures et engraissement des femelles. Dans ce système, environ une exploitation sur 5 connaît un risque financier élevé ou critique.

## L'association entre cultures et élevages reste pertinente

Bien que les systèmes de polyculture-élevage subissent les cours volatiles des cultures (entraînant une variabilité des résultats, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse), la synergie entre les bovins et les cultures reste techniquement avantageuse. Cette association permet de garder un certain niveau d'autonomie qu'il s'agisse d'aliment, d'engrais ou de litière. En diversifiant ses revenus, l'exploitant gagne en sécurité dans un contexte où les conditions climatiques et économiques sont de plus en plus incertaines et dégradées.

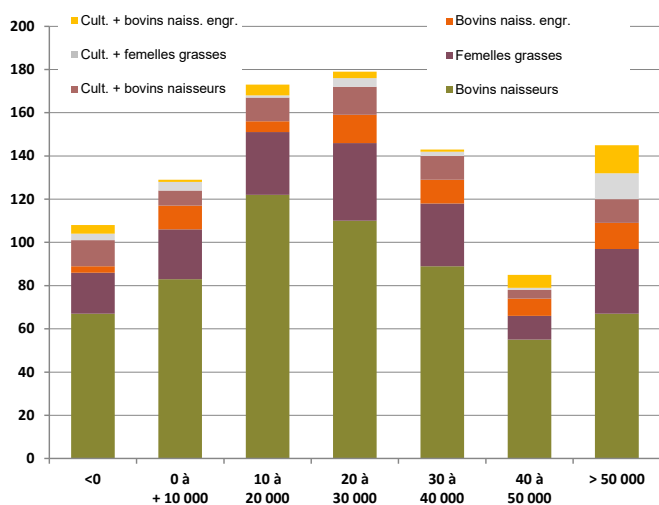
Niveau de risques financiers des systèmes en bovins allaitants



Source : Cerfrance

Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "

Une grande variabilité de résultats  
Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF (€)



Source : Cerfrance

## Toujours une grande variabilité de résultats possibles

L'efficacité d'une exploitation dépend toujours plus de ses caractéristiques propres que de son système. Cela est d'autant plus vrai en 2023, où les stratégies d'achat et de vente ont un impact significatif sur les résultats : 11 % des entreprises sont déficitaires en 2023, malgré les conditions qui restent assez favorables et 15 % ont un revenu supérieur à 50 000 € / UTAF, indépendamment du choix d'engraisser ou pas.



Amélie BRISSON, CA58

ZOOM

ANTICIPER LA TRANSFORMATION DE LA MAIN D'ŒUVRE EN ÉLEVAGE ALLAITANT

Depuis 2018, à l'échelle régionale et nationale, la main d'œuvre bénévole est lentement remplacée par des salariés sur les exploitations détenant un atelier bovin viande. Or, les tâches confiées aux salariés sont souvent différentes de celles assurées par les bénévoles expérimentés. Par exemple, l'importance de la gestion des vêlages en élevage allaitant en fait une mission très rarement attribuée aux salariés de l'exploitation. Cette réorganisation engendre une augmentation du temps de travail et de la charge mentale pour l'exploitant sur la période critique des vêlages.

**La sélection génétique visant à faciliter les vêlages et améliorer les qualités maternelles des mères**

Pour limiter ce phénomène, plusieurs actions peuvent être mises en place parmi lesquelles :

- Le choix des génisses de renouvellement orienté par leur poids de naissance, leur croissance et la morphologie de leur bassin.
- La mise à la réforme des vaches à vêlages difficiles (césarienne, naissances répétées de gros veaux).
- Le choix du reproducteur selon deux axes : les caractéristiques de la femelle saillie et l'orientation du taureau vers les facilités de naissance. Ce dernier critère peut se mesurer à travers les index IFNAIS (facilité de vêlage) et AVêl (aptitudes au vêlage).

Le choix de prioriser les **vêlages faciles** induit des concessions sur les autres critères de sélection.

Par ailleurs, le potentiel génétique ne peut s'exprimer pleinement que lorsque les conditions d'élevage sont optimisées (ex : une ration adaptée au vêlage).



Sophie SIMONET-LAPOINTE, CA71



Frédérique MARCEAU, CA71



Valentine NAVEREAU, CA21

